

Enquête canadienne sur le revenu, 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 26 avril 2024

En 2022, le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille au Canada était de 70 500 \$, en baisse par rapport à 73 000 \$ en 2021 (-3,4 %), après prise en compte de l'inflation. Bien que le revenu du marché soit demeuré relativement stable, les transferts gouvernementaux médians ont diminué en 2022, les prestations liées à la pandémie de COVID-19 ayant été supprimées et les modifications au programme d'assurance-emploi liées à la pandémie ayant été annulées durant l'année. De plus, le taux d'inflation annuel en 2022 (6,8 %) a contribué au déclin du revenu par rapport à l'année précédente. Dans cette analyse, les montants en dollars sont exprimés en valeurs constantes pour 2022. Le taux officiel de pauvreté au Canada était de 9,9 % en 2022, en hausse de 2,5 points de pourcentage par rapport à 7,4 % en 2021 et approchant du taux pré-pandémie de 10,3 % enregistré en 2019.

Améliorations apportées à l'Enquête canadienne sur le revenu pour l'année de référence 2022

Des améliorations ont été apportées aux méthodes et aux sources de données utilisées dans le cadre de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) pour produire les estimations du revenu et de la pauvreté lors de la diffusion des estimations pour l'année de référence 2022.

Comme principale amélioration, la taille de l'échantillon pour un vaste sous-ensemble du contenu de l'ECR a été doublée. Les estimations pour 2022 reflètent également une méthodologie de pondération améliorée et une population cible élargie, qui comprend désormais les personnes âgées de 15 ans et plus au lieu des personnes âgées de 16 ans et plus.

L'objectif de ces mises à jour est de stabiliser et d'améliorer les estimations actuelles et futures du revenu et de la pauvreté et de produire des estimations plus fiables dans de plus petits domaines pour l'ECR.

Consultez l'article « [Améliorations apportées à la méthodologie de l'Enquête canadienne sur le revenu pour l'année de référence 2022](#) » pour obtenir une explication détaillée et une analyse de l'incidence de toutes les modifications méthodologiques apportées à l'ECR pour l'année de référence 2022.

La baisse des transferts gouvernementaux contribue à la diminution du revenu après impôt

Vers le milieu de 2022, toutes les prestations liées à la pandémie étaient complètement éliminées. De plus, avant la fin de 2022, les modifications apportées aux exigences d'admissibilité au programme d'assurance-emploi liées à la pandémie étaient annulées. Plus précisément, au cours de l'automne 2022, le nombre d'heures assurables requises pour être admissible aux prestations d'assurance-emploi dans de nombreuses régions du pays a été ramené à l'exigence de 2019. Cela a contribué à la diminution du nombre de bénéficiaires de l'assurance-emploi, qui a reculé pour passer de 4,0 millions en 2021 à 2,9 millions en 2022. De même, le revenu médian des bénéficiaires de l'assurance-emploi a diminué d'un peu plus de 40 % (de 10 100 \$ en 2021 à 5 900 \$ en 2022).

Pour les familles et les personnes hors famille du Canada, ces changements apportés aux programmes ont contribué à une baisse de 4 100 \$ (-28,9 %) des transferts gouvernementaux médians, qui ont diminué pour passer de 14 200 \$ en 2021 à 10 100 \$ en 2022. Il s'agit d'une deuxième baisse annuelle consécutive des transferts gouvernementaux médians, qui ont atteint un niveau record de 18 100 \$ en 2020. Toutefois, le montant observé en 2022 est demeuré supérieur au niveau pré-pandémie enregistré en 2019 (9 100 \$).

Les transferts gouvernementaux ont affiché une part du revenu total correspondant au niveau pré-pandémie (13 % en 2022), après avoir représenté une part disproportionnellement élevée du revenu total durant deux années consécutives (15 % en 2021 et 19 % en 2020).



Le revenu du marché médian est demeuré relativement inchangé en 2022, s'étant établi à 65 100 \$ pour les familles et les personnes hors famille du Canada. Bien que le revenu du marché soit demeuré stable en 2022, la médiane était supérieure à la valeur prépandémie de 63 600 \$ en raison de la croissance observée en 2021, qui a été principalement attribuable au revenu d'emploi, alors que le marché du travail se redressait à la suite de la pandémie.

Comme les transferts gouvernementaux ont diminué et que le revenu du marché a relativement peu varié, le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille du Canada a reculé pour s'établir à 70 500 \$ en 2022, en baisse de 2 500 \$ (-3,4 %) par rapport à 2021. La plupart des provinces (7 sur 10) ont affiché une baisse du revenu après impôt en 2022. La Nouvelle-Écosse (-5 800 \$), le Nouveau-Brunswick (-4 400 \$) et l'Île-du-Prince-Édouard (-3 400 \$) ont enregistré les plus fortes diminutions. Le revenu après impôt au Québec, en Saskatchewan et en Alberta est demeuré relativement inchangé.

Remboursement des prestations liées à la pandémie de COVID-19

À compter de 2022, l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) recueille de l'information sur les remboursements de prestations liées à la pandémie qui ont été reçues par erreur ou qui ne répondaient pas aux critères d'admissibilité. Ces remboursements sont déterminés au moyen des déclarations T1 et T4, qui font partie des sources utilisées pour les estimations de l'ECR. Le processus d'enregistrement des paiements en trop ou des paiements effectués à des bénéficiaires non admissibles de prestations liées à la pandémie dans l'ECR pourrait prendre plusieurs années. Comme les remboursements représentent une dépense non discrétionnaire, ils ont été déduits du revenu disponible lors du calcul des estimations de la pauvreté selon la Mesure fondée sur un panier de consommation.

Le taux de pauvreté approche du niveau prépandémie

Selon la Mesure fondée sur un panier de consommation, le seuil officiel de la pauvreté au Canada, 9,9 % de la population (environ 3,8 millions de Canadiens) vivait sous le seuil de pauvreté en 2022, en hausse par rapport à 7,4 % en 2021. Il s'agit d'une deuxième augmentation annuelle consécutive du taux de pauvreté, qui s'est rapproché du niveau prépandémie de 10,3 % observé en 2019.

Le taux de pauvreté chez les enfants de moins de 18 ans s'est établi à 9,9 % en 2022, soit une hausse de 3,5 points de pourcentage par rapport à 2021 (6,4 %) et une proportion comparable au niveau prépandémie de 9,4 % enregistré en 2019. Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, le taux de pauvreté s'est chiffré à 6,0 % en 2022, comparativement au taux de 5,6 % affiché en 2021 et à celui de 5,7 % observé en 2019, avant la pandémie.

Parmi les provinces, le taux de pauvreté le plus faible en 2022 a été enregistré au Québec (6,6 %), en hausse par rapport à 5,2 % en 2021. En revanche, le taux de pauvreté le plus élevé a été observé en Nouvelle-Écosse (13,1 %), en hausse par rapport à 8,6 % en 2021.

Les personnes hors famille sont près de quatre fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que celles vivant dans une famille

En 2022, plus du quart (26,0 %) des personnes hors famille vivaient sous le seuil de la pauvreté, ce qui représente une augmentation de 4,1 points de pourcentage par rapport à 2021 (21,9 %) et près de quatre fois le taux de pauvreté des personnes vivant dans des familles en 2022 (6,6 %). Les taux de pauvreté des deux types de familles en 2022 étaient comparables aux taux prépandémie observés en 2019, c'est-à-dire 26,9 % pour les personnes hors famille et 7,0 % pour les personnes vivant dans des familles.

De même, pour les personnes âgées hors famille, le taux de pauvreté (13,8 %) était plus de quatre fois plus élevé que celui des personnes vivant dans des familles de personnes âgées (3,3 %) en 2022, même si le taux de pauvreté des personnes âgées hors famille était inférieur à la moitié du taux de pauvreté des personnes hors famille autres que les personnes âgées (31,0 %).

Les familles monoparentales dirigées par une femme sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté

Après avoir atteint un creux en 2020, alors que le taux de pauvreté était de 13,5 %, près du quart (22,6 %) des personnes vivant dans des familles monoparentales étaient sous le seuil de la pauvreté en 2022, une proportion semblable au niveau prépandémie de 22,0 % enregistré en 2019. Les personnes vivant dans des familles monoparentales dirigées par une femme étaient près de quatre fois plus susceptibles (23,8 %) de vivre sous le seuil de la pauvreté que les personnes vivant dans des familles comptant un couple avec enfants (6,3 %).

Les groupes racisés sont plus susceptibles de vivre sous le seuil de la pauvreté

En 2022, le taux de pauvreté des personnes de groupes racisés s'est chiffré à 13,0 %, en hausse de 3,5 points de pourcentage par rapport à 2021 (9,5 %). En 2022, les taux de pauvreté des trois principaux groupes racisés au Canada se sont établis à 11,5 % pour les personnes sud-asiatiques, à 15,6 % pour les personnes chinoises et à 13,9 % pour les personnes noires.

Parmi les autres groupes racisés, les personnes philippines étaient les seules à être moins susceptibles de vivre dans la pauvreté que les personnes non racisées; elles ont affiché un taux de pauvreté de 6,2 %, en hausse de 3,3 points de pourcentage par rapport à 2021 (2,9 %). Environ 81 % des [personnes philippines](#) vivaient dans des familles comptant au moins deux personnes gagnant un revenu, comparativement à 55 % des personnes non racisées. Le fait d'avoir plus de personnes gagnant un revenu dans la famille était fortement associé à des taux de pauvreté plus faibles.

L'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones s'élargit

En 2022, 17,5 % de la population autochtone âgée de 15 ans et plus vivait sous le seuil de la pauvreté, ce qui représente près du double du taux de pauvreté de la population non autochtone (9,6 %), c'est-à-dire un écart de 7,9 points de pourcentage. Bien qu'il s'agisse d'une deuxième année consécutive durant laquelle l'écart s'accroît, cet écart est inférieur à celui observé avant la pandémie en 2019. Le taux de pauvreté chez les membres des Premières Nations âgés de 15 ans et plus vivant hors réserve était de 22,1 % en 2022, ce qui représente près du double du taux enregistré pour les Métis (11,9 %). Des estimations distinctes pour les Inuit n'ont pas pu être publiées en raison de la taille plus petite de l'échantillon.

Les personnes ayant une incapacité sont plus exposées au risque de pauvreté

En 2022, 12,3 % des personnes âgées de 15 ans et plus ayant une incapacité vivaient sous le seuil de la pauvreté, en hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport à 2021 (10,6 %). Malgré cette augmentation, le taux était tout de même inférieur à ce qu'il était en 2019 (13,7 %), avant la pandémie.

À l'instar de la tendance observée pour l'ensemble de la population, les personnes hors famille âgées de 15 ans et plus ayant une incapacité (29,4 %) étaient plus de quatre fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que celles vivant dans des familles (7,3 %).

Les immigrants récents sont confrontés à des taux de pauvreté plus élevés, mais ceux-ci demeurent plus faibles qu'avant la pandémie

En 2022, 10,7 % des immigrants âgés de 15 ans et plus vivaient sous le seuil de la pauvreté, en hausse de 2,6 points de pourcentage par rapport à 2021 (8,1 %). Plus l'arrivée est récente, plus les immigrants sont susceptibles d'être sous le seuil de la pauvreté. Par exemple, le taux de pauvreté pour les immigrants arrivés au cours des 10 années précédentes était de 14,0 % en 2022, tandis que le taux de pauvreté pour les immigrants arrivés au cours des 5 années précédentes était de 16,4 %.

À titre de comparaison, 8,6 % de la population née au Canada âgée de 15 ans et plus vivait sous le seuil de la pauvreté en 2022.

La mesure de faible revenu augmente à un rythme stable et est semblable au niveau prépandémie

Statistique Canada déclare également le faible revenu en fonction de la mesure de faible revenu. Le taux de faible revenu au Canada a affiché une augmentation de 1,3 point de pourcentage pour une deuxième année consécutive et est passé de 10,6 % en 2021 à 11,9 % en 2022. Le taux de faible revenu de 2022 était semblable au niveau prépandémie de 12,1 % affiché en 2019.

L'insécurité alimentaire augmente

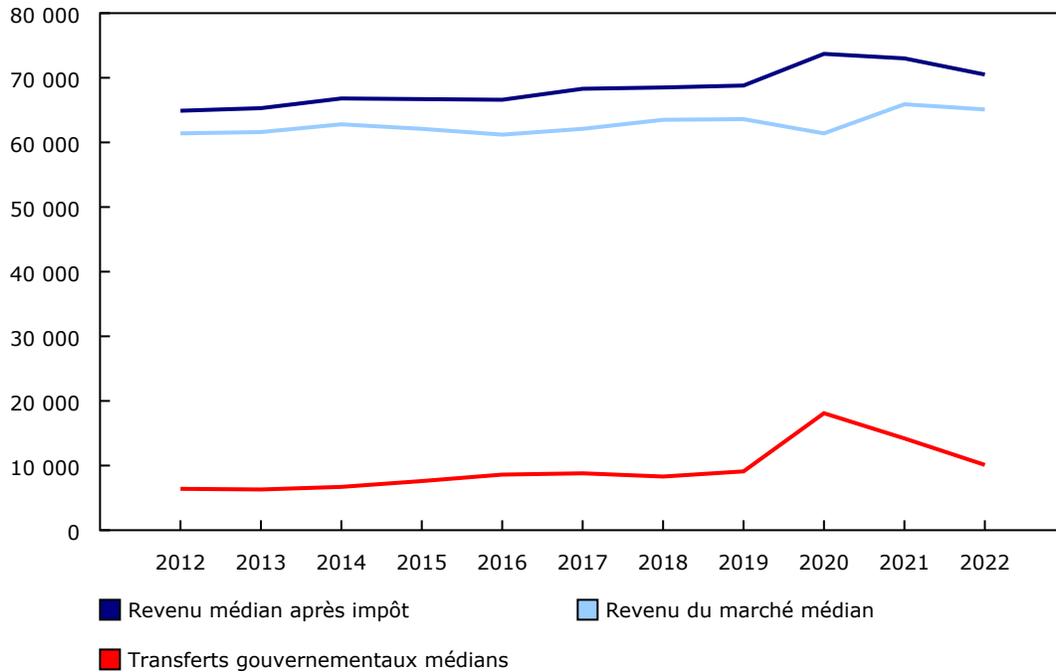
En 2022, environ 8,7 millions de personnes (22,9 % de la population) vivaient dans des ménages ayant déclaré une certaine forme d'insécurité alimentaire. Il s'agit d'une augmentation d'un peu moins de 1,8 million par rapport à l'année précédente, où le taux était de 18,4 %, et d'une deuxième progression annuelle consécutive depuis le début de la pandémie. La proportion des personnes qui se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire marginale (6,0 %) est demeurée relativement stable, tandis que les proportions de celles qui étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée (10,9 %) et grave (6,0 %) ont augmenté.

Les personnes vivant dans des familles monoparentales (43,4 %) et les personnes hors famille autres que les personnes âgées (30,5 %) présentaient un risque particulièrement élevé d'insécurité alimentaire. Les couples de personnes autres que des personnes âgées (17,9 %) et les couples avec enfants (24,7 %) affichaient des taux un peu plus faibles, bien que tous les taux étaient supérieurs à ceux des personnes vivant dans des familles de personnes âgées (10,8 %) ou des personnes âgées hors famille (13,4 %).

Les données sur l'insécurité alimentaire ont été recueillies au cours des interviews de l'Enquête canadienne sur le revenu, menées de janvier à juin 2023, et sont publiées avec les estimations du revenu pour l'année de référence 2022. L'insécurité alimentaire désigne l'accès inadéquat ou incertain à la nourriture en raison de contraintes financières et fait référence à la période de 12 mois précédant l'interview. Statistique Canada désigne ces données comme les « estimations de 2022 », mais certains utilisateurs pourraient préférer se référer à la période plus précise allant de janvier à juin 2023.

Graphique 1
Revenu médian après impôt, revenu du marché médian et transferts gouvernementaux médians des familles et des personnes hors famille, Canada, 2012 à 2022

dollars constants de 2022



Source(s) : Tableau 11-10-0190-01.

Tableau 1
Statistiques du revenu selon certains types de familles, Canada, 2019, 2021 et 2022

	Revenu après impôt			Revenu du marché			Transferts gouvernementaux		
	2019	2021	2022	2019	2021	2022	2019	2021	2022
	médiane (dollars constants de 2022)								
Familles économiques et personnes hors famille économique	68 800	73 000	70 500	63 600	65 900	65 100	9 100	14 200	10 100
Familles économiques	96 500	101 600	99 800	95 600	98 300	98 500	10 900	17 900	13 700
Familles de personnes âgées	70 800	74 600	74 200	42 600	46 800	47 700	33 300	34 600	34 300
Familles de personnes non âgées	104 400	110 100	109 500	110 400	111 700	115 600	6 800	11 400	8 600
Couples sans enfants ni autres personnes apparentées	90 000	98 400	96 700	99 900	109 000	109 300	900	2 200	2 000
Familles biparentales avec enfants	116 700	121 500	122 000	123 600	123 900	129 700	8 800	14 300	10 700
Familles monoparentales	65 000	65 400	63 100	49 600	49 100	48 400	14 900	18 200	15 700
Personnes hors famille économique	35 500	38 600	37 800	29 600	32 300	32 800	3 100	8 000	3 200
Personnes âgées	32 600	33 500	33 600	13 700	14 100	14 500	21 200	21 100	21 400
Personnes non âgées	37 300	42 300	40 100	38 500	43 800	41 600	1 000	1 000	1 300

Source(s) : Tableau [11-10-0190-01](#).

Tableau 2
Revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille, Canada et provinces, 2018 à 2022 (dollars constants de 2022)

	2018	2019	2020	2021	2022
Canada	68 500	68 800	73 700	73 000	70 500
Terre-Neuve-et-Labrador	65 200	61 700	65 400	66 300	63 100
Île-du-Prince-Édouard	62 100	63 100	65 600	66 700	63 300
Nouvelle-Écosse	58 300	58 800	63 400	64 300	58 500
Nouveau-Brunswick	60 500	60 500	62 700	64 100	59 700
Québec	59 300	61 100	65 900	65 500	64 600
Ontario	73 000	71 800	77 400	78 000	74 600
Manitoba	67 700	66 900	69 500	69 100	66 900
Saskatchewan	71 200	71 100	74 700	72 800	72 100
Alberta	84 300	82 100	85 700	82 300	82 700
Colombie-Britannique	67 300	69 500	74 400	73 200	70 600

Source(s) : Tableau [11-10-0190-01](#).

Tableau 3
Personnes vivant sous le seuil de la pauvreté (mesure du panier de consommation, base de 2018), Canada, 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
	milliers					% de la population				
Toutes les personnes	4 065	3 793	2 357	2 762	3 772	11,2	10,3	6,4	7,4	9,9
Personnes de moins de 18 ans ¹	744	665	333	462	735	10,6	9,4	4,7	6,4	9,9
Vivant dans des familles biparentales	459	408	178	248	403	7,8	7,0	3,0	4,2	6,8
Vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	226	204	124	142	252	31,0	28,6	16,9	18,4	26,9
Personnes de 18 à 64 ans	2 952	2 760	1 817	1 917	2 607	12,8	11,8	7,8	8,2	11,1
Vivant dans des familles économiques	1 460	1 355	672	821	1 192	7,7	7,1	3,5	4,3	6,3
Hors famille économique	1 492	1 405	1 145	1 096	1 415	35,6	33,6	27,1	25,8	30,8
Personnes de 65 ans et plus	369	369	207	383	430	6,0	5,7	3,1	5,6	6,0
Vivant dans des familles économiques	118	135	59	115	173	2,7	3,0	1,3	2,4	3,3
Hors famille économique	251	234	148	268	256	13,7	12,0	7,4	13,0	13,8

1. Les données ne correspondent pas au total, certaines composantes ayant été exclues.

Source(s) : Tableau [11-10-0135-01](#).

Tableau 4

Personnes vivant sous le seuil de la pauvreté¹, certains groupes démographiques, Canada, 2019 à 2022

	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
	milliers				% de la population			
Toutes les personnes	3 793	2 357	2 762	3 772	10,3	6,4	7,4	9,9
Population des								
minorités visibles	..	802	1 033	1 437	..	8,0	9,5	13,0
Sud-Asiatiques	..	192	194	346	..	7,5	7,0	11,5
Chinois	..	185	247	273	..	9,6	11,7	15,6
Noirs	..	111	179	233	..	7,5	11,5	13,9
Philippins	..	37	33	77	..	3,6	2,9	6,2
Arabes	..	79	114	157	..	10,0	12,8	18,7
Latino-Américains	..	57	41	85	..	8,7	6,8	11,3
Asiatiques du								
Sud-Est	..	56	54	73	..	10,3	9,1	12,3
Autres minorités								
visibles	..	84	173	193	..	8,0	14,4	16,2
Pas une minorité visible	..	1 555	1 728	2 335	..	5,8	6,5	8,7
Personnes de 15 ans et								
plus ²	3 177	2 054	2 363	3 164	10,4	6,7	7,6	9,9
Autochtones	133	89	102	167	18,6	11,8	13,9	17,5
Premières Nations								
vivant hors réserve ³	80	54	55	112	22,9	14,2	17,2	22,1
Métis ⁴	47	28	42	50	13,6	8,1	10,5	11,9
Inuit	F	F	F	F	F	F	F	F
Immigrants récents ⁵	412	219	279	373	17,2	8,6	10,3	14,0
Immigrants très récents ⁶	288	148	179	239	21,8	11,2	12	16,4
Personnes ayant une								
incapacité ⁷	1 165	761	979	1 110	13,7	8,5	10,6	12,3

.. indisponible pour une période de référence précise

F trop peu fiable pour être publié

1. Selon la mesure du panier de consommation (base de 2018).

2. Personnes de 16 ans et plus pour les années antérieures à 2022.

3. Personnes qui se sont identifiées comme membres des Premières Nations seulement (celles qui ont déclaré des identités multiples sont exclues).

4. Personnes qui se sont identifiées comme Métis seulement (celles qui ont déclaré des identités multiples sont exclues).

5. Qui sont arrivés au Canada au cours des 10 années précédentes.

6. Qui sont arrivés au Canada au cours des 5 années précédentes.

7. Les estimations reliées à l'incapacité sont produites à partir d'une méthodologie de pondération différente. Les comparaisons avec les estimations produites à partir de l'ensemble de l'enquête doivent être effectuées avec prudence.

Source(s) : Tableaux 11-10-0093-01 et 11-10-0090-01.

Tableau 5

Personnes vivant dans un ménage touché par l'insécurité alimentaire¹, certains types de famille et groupes démographiques, Canada, 2019 à 2022

	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
	milliers				% de la population			
Toutes les personnes	5 844	5 839	6 906	8 689	15,9	15,7	18,4	22,9
Personnes faisant partie d'une famille économique	4 630	4 666	5 629	7 038	15,1	15,1	18,1	22,3
Personnes faisant partie d'une famille de personnes âgées	335	359	398	577	7,6	7,8	8,3	10,8
Personnes faisant partie d'une famille non âgée	4 295	4 308	5 232	6 461	16,3	16,4	19,8	24,6
Personnes en couple sans enfants	492	485	527	744	10,9	10,8	11,9	17,9
Personnes dans les familles biparentales avec enfants	2 122	2 117	2 800	3 329	16,4	16,4	21,1	24,7
Personnes dans les familles monoparentales	649	576	695	891	38,7	33,7	38,8	43,4
Personnes dans les familles monoparentales ayant un homme à leur tête	114	69	86	128	32,1	21,0	23,9	32,3
Personnes dans les familles monoparentales ayant une femme à leur tête	535	507	609	763	40,5	36,7	42,6	46,0
Personnes hors famille économique	1 214	1 173	1 277	1 651	19,8	18,9	20,2	25,6
Personnes âgées	194	223	253	249	10,0	11,2	12,3	13,4
Personnes non âgées	1 020	950	1 023	1 402	24,3	22,4	24,0	30,5
Population des minorités visibles	..	2 081	2 657	3 007	..	20,7	24,5	27,3
Sud-Asiatiques	..	405	580	698	..	15,7	21,0	23,8
Chinois	..	289	376	346	..	14,9	17,9	19,0
Noirs	..	329	610	615	..	22,4	39,2	40,4
Philippins	..	294	336	308	..	28,1	29,2	27,0
Arabes	..	211	241	210	..	26,6	27,0	25,8
Latino-Américains	..	190	119	236	..	29,0	20,0	31,1
Asiatiques du Sud-Est	..	124	131	170	..	22,8	22,0	25,3
Autres minorités visibles	..	238	266	426	..	22,7	22,1	31,4
Pas une minorité visible	..	3 759	4 249	5 682	..	13,9	16,0	21,0

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Comprend l'insécurité alimentaire marginale, modérée et grave.

Source(s) : Tableaux 13-10-0834-01 et 13-10-0835-01.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Le présent communiqué porte uniquement sur les 10 provinces. La diffusion des résultats de 2022 de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) pour les territoires est prévue pour juin 2024.

Les estimations de l'ECR sont fondées sur des échantillons probabilistes et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage, particulièrement pour les plus petits groupes et les plus petites régions géographiques. Par conséquent, les estimations d'une année à l'autre se caractériseront par une plus grande variabilité que les tendances observées sur de plus longues périodes.

Dans le présent communiqué, les différences entre les estimations sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %, à moins d'indication contraire.

Définitions

Une **famille économique** désigne un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Ce concept diffère du concept de la famille de recensement utilisé dans les Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers.

Les **familles de personnes âgées** sont les familles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans et plus.

Les **familles de personnes non âgées** sont les familles dont le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

Les **couples sans enfants** sont les couples qui n'ont pas d'enfants et dont le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

Les **peuples autochtones** désignent les personnes de 15 ans et plus (personnes de 16 ans et plus pour les années de référence antérieures à 2022) qui s'identifient comme membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit.

Le concept de **groupe racisé** est dérivé directement du concept de **minorité visible**. Le terme **minorité visible** désigne une personne qui appartient ou non à une des minorités visibles définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Selon la Loi, les minorités visibles sont « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles se compose principalement des groupes suivants : les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Arabes, les Latino-Américains, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux, les Coréens et les Japonais. La mesure des groupes de population désignés comme étant des minorités visibles a commencé en 2020.

Les **immigrants** désignent les personnes qui sont immigrantes reçues au Canada ou l'ont été. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les citoyens canadiens de naissance et les résidents non permanents (étrangers vivant au Canada avec un permis de travail ou d'études, ou qui réclament le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux) ne sont pas considérés comme des immigrants reçus.

Le terme **personne ayant une incapacité** désigne une personne de 15 ans et plus (personne de 16 ans et plus pour les années de référence antérieures à 2022) qui répond aux critères des questions d'identification des incapacités.

Le présent communiqué analyse le revenu en se fondant sur des valeurs médianes. La **médiane** est le point central entre la moitié des familles au revenu plus élevé et l'autre moitié au revenu plus faible. Les estimations du revenu sont exprimées en dollars constants de 2022, afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Le **revenu du marché** comprend le revenu d'emploi, les revenus de régimes de retraite privés ainsi que les revenus d'investissements et autres revenus issus du marché.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi, l'aide sociale, le crédit pour la taxe sur les produits et services, les crédits d'impôt provinciaux et les prestations pour enfants.

Pour 2020, 2021 et une partie de 2022, les transferts gouvernementaux comprenaient également les prestations d'urgence et de relance en réponse à la pandémie de COVID-19.

La **mesure de faible revenu** attribue aux personnes le statut de personnes à faible revenu si leur revenu après impôt rajusté correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté.

La **mesure fondée sur un panier de consommation** repose sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie de base modeste. Le panier comprend les coûts liés à la nourriture, à l'habillement, aux chaussures, au transport, au logement et aux autres dépenses pour une famille de référence. On compare ces coûts au revenu disponible des familles pour déterminer si elles vivent sous le seuil de pauvreté. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation](#).

L'insécurité alimentaire est l'accès inadéquat ou précaire à la nourriture en raison de contraintes financières. Dans ce communiqué, l'insécurité alimentaire désigne les personnes qui vivent dans un ménage ayant connu une situation d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave.

Tableaux disponibles : [11-10-0066-01](#), [11-10-0080-01](#), [11-10-0087-01](#) à [11-10-0091-01](#) , [11-10-0093-01](#), [11-10-0134-01](#) à [11-10-0136-01](#) , [11-10-0190-01](#) à [11-10-0193-01](#) , [11-10-0195-01](#), [11-10-0232-01](#), [11-10-0237-01](#) à [11-10-0241-01](#) , [13-10-0834-01](#) à [13-10-0836-01](#) et [14-10-0324-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5200](#).

Les infographies « [Le revenu des Canadiennes et Canadiens, 2022](#) » et « [Tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté au Canada : tendances, avril 2024](#) » sont maintenant accessibles.

L'article « [Améliorations apportées à la méthodologie de l'Enquête canadienne sur le revenu pour l'année de référence 2022](#) » est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).